Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

16 ans

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- · langue française
- · langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- · langages des arts et du corps

## LES MÉTHODES ET OUTILS **POUR APPRENDRE**

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- · accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- · conduite de projets individuels
- et collectifs
- organisation des apprentissages



### LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- · apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- · formation morale et civique
- · respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

### LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique:

- · approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes



# LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- · compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain

Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015



6 ans

2

DOMAINE



MINISTERE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE





က